



HAL
open science

Patrimoine industriel et rapports de classes

Thomas Zanetti

► **To cite this version:**

Thomas Zanetti. Patrimoine industriel et rapports de classes. *Ethnologies*, 2020, 42 (1-2), pp.203. 10.7202/1074943ar . hal-03377073

HAL Id: hal-03377073

<https://hal.science/hal-03377073>

Submitted on 12 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PATRIMOINE INDUSTRIEL ET RAPPORTS DE CLASSES

Thomas Zanetti

Université Lyon III

Historiquement, le patrimoine et les monuments sont associés aux puissants, au contraire des catégories populaires. La patrimonialisation a d'ailleurs souvent contribué à légitimer la domination des groupes sociaux les plus favorisés. Il existe ainsi une hiérarchie mémorielle qui occulte largement les populations dominées et qui traduit une inégalité fondamentale d'accès au « conservatoire de l'espace » (Verret 1995). Dans le cas de l'industrie, la mise en patrimoine des héritages traduit fréquemment des rapports interclassistes de domination et d'exploitation, qui s'expriment dans l'effacement de la mémoire du travail et de l'identité sociale de la classe ouvrière au détriment d'une célébration de l'industrialisme, du progrès technique et de l'action du patronat. La mise en patrimoine des anciens sites industriels correspond alors bien souvent à une dernière confiscation de l'histoire et de la culture des classes populaires (Luxembourg 2012). Généralement, les élites s'emparent donc de la mémoire ouvrière pour la livrer à des catégories sociales plus élevées et la transformer en produit. Mais la dimension spatiale des mémoires peut aussi constituer un moyen de dénonciation, de lutte et de résistance face aux inégalités sociales, en vue d'une émancipation et de la revendication d'un possible « droit à la mémoire urbaine » (Busquet 2017). La reconnaissance des populations en marge des récits historiques hégémoniques passe alors par des pratiques patrimoniales et mémorielles alternatives, souvent conflictuelles, qui rappellent que la mémoire et le patrimoine sont des instruments de pouvoir *sur* et *dans* l'espace et des objets particulièrement pertinents pour analyser les relations entre groupes sociaux.

Cet article s'appuie sur un ensemble de recherches menées depuis une quinzaine d'années et portant sur l'analyse des rapports de pouvoir dans la production des espaces urbains, saisis à partir des thématiques patrimoniales et mémorielles. Il cherche à montrer, à travers quatre cas d'études français, comment la patrimonialisation des héritages industriels

renseigne sur les rapports socio-spatiaux de classes. Un premier cas montre comment la valorisation du patrimoine industriel peut se fonder de manière consensuelle dans une stratégie d'attractivité, dans le cadre d'une coalition de gouvernement urbain formée par une entreprise multinationale et une municipalité socialiste. Mais l'intégration du patrimoine industriel aux politiques de développement territorial est aussi porteuse de conflits et de luttes de classes pour l'appropriation et le marquage symbolique de l'espace. Nous verrons cela à travers trois situations, qui renvoient à trois formes différentes de conflit : la première se cristallise autour de la définition de ce qui fait patrimoine (et donc de ce qui doit être conservé), la seconde voit le patrimoine devenir le symbole d'une mémoire meurtrie et d'une lutte sanitaire; et la troisième illustre la mobilisation du patrimoine dans le cadre d'oppositions citoyennes aux changements urbains.

Michelin à Clermont-Ferrand : une alliance de classes

Le premier cas que nous abordons, celui de Michelin à Clermont-Ferrand, traduit une alliance de classes qui s'étend à l'ensemble des politiques urbaines (Zanetti 2016). Dans le champ du patrimoine, la multinationale du pneumatique n'a pas produit d'architecture industrielle particulièrement remarquable dans son berceau de naissance, hormis les « les pistes Michelin ». Ce sont des bâtiments en pente, en forme de toboggans ou de pistes de ski, qui ne sont plus utilisés depuis 2001. Avec leur architecture emblématique, les pistes représentent un élément central du paysage urbain de Clermont. Elles occupent une place particulière dans l'identité urbaine et la mémoire collective des habitants, puisqu'elles symbolisent à la fois la tradition d'innovation de Michelin et l'histoire ouvrière de la ville. Les élus ou les dirigeants de l'entreprise parlent ainsi de « Tour Eiffel de Clermont » ou de « cathédrale industrielle ».

Depuis une dizaine d'années, plusieurs études sur la reconversion du site des Pistes, qui est aujourd'hui une friche, ont été réalisées. L'idée défendue par l'entreprise et la municipalité est de réhabiliter ces constructions en jouant sur leur potentiel iconique dans une optique de valorisation du patrimoine industriel. Une première réflexion menée par les collectivités et Michelin proposait de créer un parc autour des pistes reconverties en espaces culturels et commerciaux. Ce premier projet a été abandonné mais la reconversion des pistes a été relancée très récemment et un architecte a été choisi. L'objectif est de transformer ce site industriel en vitrine de la métropole clermontoise. On se situe donc dans une quête d'attractivité métropolitaine qui s'appuie sur la présence d'une multinationale dans une ville moyenne.



Figure 1. Une des « pistes Michelin » à Clermont-Ferrand. © Thomas Zanetti

Et ce projet de mise en valeur du patrimoine industriel s'inscrit donc dans une alliance de classes qui concerne l'ensemble des politiques urbaines locales, dans le cadre d'un partenariat historique, initié dès le début du XX^e siècle, entre les collectivités et Michelin. La firme a en effet un droit de regard et une influence sur la totalité des politiques urbaines clermontoises, d'autant plus lorsque cela concerne ses sites. Ces politiques urbaines doivent aujourd'hui répondre à des intérêts partagés : attirer les meilleurs salariés pour l'entreprise et attirer de nouveaux habitants pour les collectivités. L'attractivité, qu'elle soit démographique ou économique, constitue donc une problématique commune. Cet objectif partagé irrigue les politiques urbaines qui doivent répondre aux attentes des classes moyennes et supérieures, plus particulièrement celles des cadres et des ingénieurs de Michelin.

La Manufacture d'armes à Saint-Étienne : une domination de classe

À Saint-Étienne, l'implantation au milieu des années 2000 de la Cité du Design sur le site de l'ancienne Manufacture nationale d'armes (MAS) manifeste un phénomène de sélection mémorielle dans le cadre d'une patrimonialisation (Nicolas et Zanetti 2013). Dans les années 1990, le maire de Saint-Étienne veut construire une image positive de sa ville pour attirer des investisseurs, des habitants mais aussi des touristes, car



Figure 2. L'un des bâtiments administratifs détruits en vue de l'implantation de la Cité du Design. © Thomas Zanetti

Saint-Étienne souffre d'une image de ville noire. Une opération majeure de ce projet de renouvellement urbain est la construction de la Cité du Design. En choisissant la manufacture d'armes comme lieu d'implantation, l'objectif était de créer un dialogue entre la modernité architecturale de la cité et l'héritage industriel. Placée à l'entrée du site, le nouveau bâtiment doit symboliser à la fois le changement d'image de la ville, sa transition vers une nouvelle phase de croissance

économique, et une continuité historique de l'activité du design sur le même lieu. Les élus et les responsables de l'aménagement ont ainsi mobilisé le passé selon les enjeux du présent et pour légitimer l'action publique. Ils ont attribué au site de la MAS certaines valeurs¹, car cela permettait de justifier la stratégie d'attractivité territoriale.

L'installation de la Cité du Design impliquant la destruction de quatre bâtiments administratifs du site, plusieurs associations locales de défense du patrimoine se sont opposées au projet. Mais malgré une année de combat, la décision d'implanter la Cité du Design sur l'esplanade de la Manufacture et de démolir les quatre bâtiments administratifs a été validée par la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites. Le site a ensuite été inscrit partiellement au titre de l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Ce classement *a posteriori* concerne donc la totalité de l'ensemble industriel, sauf les anciens locaux de l'administration.

Cette patrimonialisation est sélective car elle manifeste une volonté de favoriser la mémoire technique en conservant les bâtiments productifs de la manufacture, au détriment d'autres registres de l'héritage industriel. La destruction des maisons de direction a fait disparaître les symboles de la structure socio-spatiale du site et la présence d'un pouvoir hiérarchique. Elle permet d'oublier ce qui divise, comme les événements conflictuels associés au monde du travail (grèves, manifestations ouvrières...). Cette histoire ouvrière stéphanoise a été jugée embarrassante par les élus locaux, car elle était peu conforme à une nouvelle identité qui se voulait dynamique et moderne. C'est avant tout l'héritage technique qui a été considéré comme une plus-value mémorielle.

1. La manufacture a été décrite comme le berceau historique de l'activité du design.

Il y a donc eu une instrumentalisation et une manipulation de l'héritage. La patrimonialisation de la MAS a démontré une volonté de relecture et de réécriture de l'histoire locale en fonction des enjeux d'attractivité territoriale. Ainsi, alors qu'elle avait obtenu le label « Ville d'Art et d'Histoire » pour son patrimoine des XIX^e et XX^e siècles, la municipalité a communiqué sur son statut de « Ville de Design et d'Histoire ». On retrouve donc dans l'exemple stéphanois les rapports de pouvoir et la dimension conflictuelle qui existent dans la patrimonialisation industrielle. On voit également que c'est le plus souvent une élite sociale, ici la classe politique locale, qui constitue le groupe porteur de mémoire dominant, et le fait que, derrière la mise en patrimoine, il y a des pratiques d'appropriation de l'espace.

Givors : une lutte de la classe dominée

La mémoire ouvrière peut également s'inscrire dans la matérialité des lieux à partir d'une lutte sociale et sanitaire qui se fonde sur la spatialité de cette mémoire collective (Zanetti 2018). Le cas de Givors, ville marquée par la désindustrialisation et l'effacement de l'héritage industriel, illustre une telle forme alternative de patrimonialisation. L'histoire industrielle de Givors est notamment liée à l'activité verrière, présente dans la ville dès 1749 et qui sera intégrée deux siècles plus tard au sein du géant de l'agroalimentaire Danone. En plus de constituer un fleuron de l'industrie givordine, la verrerie a aussi fortement contribué à la formation des structures sociales et professionnelles locales, d'une identité et d'une mémoire collectives spécifiques, faites de conflits sociaux et de souvenirs de conditions de travail éprouvantes qui rendent l'atmosphère de la verrerie irrespirable. Aujourd'hui, les verriers se présentent ainsi comme des « survivants » pour lesquels l'exercice d'une profession a eu de graves conséquences sanitaires.

En 2003, la verrerie est fermée malgré la rentabilité de son activité. Mobilisés contre cette décision, les salariés et leurs syndicats expriment une mémoire de la spoliation et de la confiscation de l'outil de travail qui nourrit la lutte. Et plus que les autres bâtiments de la verrerie, c'est la cheminée du four 8 qui incarne le combat pour la préservation de l'emploi, sans toutefois que ne s'énonce une sensibilité patrimoniale. Dans le même temps, la reconversion du site est rapidement évoquée. Un premier projet de réindustrialisation est abandonné après la découverte d'une très forte pollution. La problématique environnementale s'impose donc aux possibilités de reconversion et un nouveau projet est conçu dans le but

de remplacer les emplois industriels par des emplois tertiaires, mais aussi de changer l'image de la ville. La mutation de la verrerie devient alors le symbole de l'abandon d'une identité industrielle.

Cependant, aucun enjeu patrimonial et mémoriel n'est retenu. Certains bâtiments, qui devaient initialement être conservés et réhabilités, seront finalement détruits et au fur et à mesure de la reconversion. Pour les responsables du projet, ils ne présentaient aucune qualité architecturale et aucun potentiel de valorisation du site. La cheminée du four 8 a bien été jugée « atypique dans la paysage givordin » par la direction régionale de l'action culturelle (DRAC), mais cela n'entraînera pas de protection ou de classement. Condamnée à la destruction, la cheminée va finalement être conservée, non pas pour préserver un héritage, mais pour des raisons financières liées au coût de sa dépollution. La contrainte environnementale va donc réintroduire une dimension patrimoniale dans l'avenir de l'usine, par le maintien de cette unique trace matérielle du passé verrier. Elle va aussi rematérialiser les conditions de travail des anciens verriers et raviver la question du risque dans leur mémoire.

Cette cheminée forme donc aujourd'hui un patrimoine alternatif. D'abord parce que c'est un héritage ambivalent, qui rappelle à la fois une prospérité économique et la dureté du travail; mais qui indique surtout un déclin industriel. Ensuite, parce que c'est un patrimoine qui n'a ni été reconnu officiellement ni identifié comme un levier de revalorisation. Enfin, la cheminée fait référence à une classe sociale dominée et défavorisée dans la reconnaissance matérielle de sa mémoire. Cette absence de patrimonialisation institutionnelle va alors permettre aux anciens verriers de s'approprier cet héritage et de s'en servir comme support matériel pour l'expression de leur mémoire collective.

En 2009, les verriers se rendent compte qu'ils sont nombreux à tomber malades, et que les décès se succèdent. Ils prennent alors conscience des liens entre leurs problèmes de santé, leurs anciennes conditions de travail et les risques auxquels ils ont été exposés. Un nouveau pan de la mémoire collective verrière apparaît : une mémoire orale issue des témoignages des « survivants », une mémoire inscrite dans des corps blessés et meurtris, mais aussi dans la matérialité de la cheminée. Pourtant, si la majorité des anciens verriers sont favorables à la conservation de l'édifice, certains le décrivent une « aberration », car il représente la blessure engendrée par la perte de leur emploi, et la dépossession de leur utilité sociale. La prise de conscience de leur état de santé va ensuite engager les verriers dans un combat judiciaire pour la reconnaissance des maladies professionnelles.



Figure 3. La cheminée de la verrerie. © Thomas Zanetti

Il oppose depuis plusieurs années l'association des anciens ouvriers au dernier propriétaire de la verrerie, la multinationale O-I Manufacturing. La lutte de l'association pour la reconnaissance des maladies professionnelles s'appuie sur les souvenirs individuels et la mémoire collective des anciens verriers, ainsi que sur la réalisation d'études de santé en lien avec le monde scientifique. Enfin, la cheminée va être investie comme le support spatial de cette lutte sanitaire. Pour le coordinateur de l'association, elle « est un point de résistance industriel, culturel et mémoriel² ».

Au départ conservé par défaut, l'édifice va donc devenir l'emblème du combat des verriers pour faire reconnaître l'origine professionnelle de leurs maladies. Il matérialise aujourd'hui une mémoire collective et la volonté de réparation des ouvriers face à un patronat qui leur a pris leur travail, leur santé, et parfois leur vie. La conservation de la cheminée permet ensuite à cette mémoire collective de se transmettre dans la durée, en inscrivant dans l'espace une mémoire liée au deuil de proches et en faisant office de monument aux morts. Les anciens verriers ont également obtenu de la municipalité qu'une plaque soit posée sur la cheminée pour célébrer leur mémoire, leur lutte pour la reconnaissance des maladies professionnelles, et rappeler le sacrifice de leur santé. Cette plaque rend aujourd'hui visible la mise en mémoire du lieu et le marquage de l'espace. Contrairement à la majorité des opérations de valorisation du patrimoine industriel, la mise en mémoire de la cheminée n'a pas « invisibilisé » les rapports de domination de classes. Elle a au contraire entraîné une repolitisation de la question mémorielle et une appropriation de l'espace qui est majoritairement l'apanage des classes dominantes.

La Guillotière : mobilisation patrimoniale des classes intermédiaires

Le cas du quartier de la Guillotière à Lyon permet d'évoquer la place du patrimoine dans les conflits urbains actuels et passés. Située à proximité du centre, la Guillotière est un ancien faubourg industriel et un quartier populaire et d'immigration. Depuis une trentaine d'années, les pouvoirs publics y ont engagé un projet de rénovation urbaine et de requalification sociale, et on observe aujourd'hui un processus de gentrification. Dans les années 1990, la construction de deux immeubles devait entraîner la destruction d'un sous-quartier et la création d'une avenue afin, selon une élue de l'époque, d'« assainir, aérer et hygiéniser le quartier » (Anonyme 2012).

2. Entretien avec l'auteur, 20 mars 2013.

Finalement, la création de l'avenue sera abandonnée, en partie grâce à l'action d'un comité d'habitants et de commerçants dont l'une des stratégies a été de se saisir des thématiques patrimoniale et mémorielle pour démontrer l'intérêt historique du quartier. À la fois d'un point de vue matériel en s'attardant sur les caractéristiques architecturales du bâti; mais aussi sur l'aspect immatériel pour ne pas laisser les élus, les techniciens et les médias enfermer le quartier dans une image de ghetto ethnique marqué par des problèmes sociaux et une insécurité. La mise en valeur patrimoniale s'est donc focalisée sur une mémoire et une identité plurielles (résistante, populaire, cosmopolite, mondialisée) pour revaloriser l'image du quartier et contrer la vision misérabiliste qui était véhiculée. Cette utilisation du patrimoine comme outil stratégique a notamment abouti au classement du quartier en périmètre d'intérêt patrimonial (PIP) et dans la zone tampon du périmètre UNESCO de Lyon. Comme l'évoque une militante, ces reconnaissances patrimoniales ont « relâché la pression qui pesait sur le quartier. Les bulldozers se sont éloignés dans l'imaginaire collectif » (Anonyme 2012).

En 2012, un autre collectif s'est constitué pour empêcher la destruction de quatre immeubles, en justifiant leur maintien par leur qualité architecturale et par la nécessité de préserver le front bâti. Ces arguments patrimoniaux sont donc conçus pour empêcher les destructions et les opérations de rénovation urbaine, mais aussi pour obtenir la réhabilitation de logements et maintenir les classes populaires dans le quartier, la destruction étant vue comme un moyen de faire advenir la gentrification. Le travail sur l'histoire urbaine et la mémoire sociale du quartier permet également de donner aux habitants une légitimité à intervenir sur les questions d'aménagement, et à se positionner comme des interlocuteurs crédibles vis-à-vis des techniciens et des élus. La production d'une expertise historique a enfin pour vertu de créer ou de recréer un sentiment de fierté chez les populations résidentes.

Dans un autre sous-quartier de la Guillotière, deux collectifs se sont créés beaucoup plus récemment pour s'opposer aux évolutions sociales et aux politiques urbaines de la Métropole. Le premier (« Habitons Mazagran ») est au départ composé d'un petit groupe d'architectes qui dénoncent la destruction programmée d'un îlot qui accueille aujourd'hui quelques logements, un parking, deux garages automobiles et un atelier de réparation de vélos.

La Métropole de Lyon prévoit de démolir l'ensemble pour construire des logements. Le premier registre de critique est lié à la formation professionnelle du groupe : les architectes reprochent au projet de la



Figure 4. Vue de l'îlot « Mazagran » à la Guillotière. © Thomas Zanetti

Métropole sa faible qualité urbaine, sa standardisation et sa trop grande densité. Au fur et à mesure que le groupe initial s'agrandit en réunissant les structures et la population menacées d'expulsion, la critique s'élargit : disparition des dernières activités artisanales et industrielles du quartier, absence de concertation avec les habitants, influence trop importante des promoteurs, hausse des loyers, uniformisation des espaces urbains, etc. Il y a donc une montée en généralité de l'opposition au projet, notamment formulée par un second collectif (« La Guillotière n'est pas à vendre ») créé juste après le premier et dont les revendications se concentrent sur la lutte contre la gentrification du quartier.

Dans le cadre de cette montée en généralité, le registre patrimonial est là encore central. Les architectes ont mené un travail d'inventaire et d'expertise sur l'urbanité singulière de La Guillotière, née de l'enchevêtrement de plusieurs tissus urbains, de l'influence du Rhône sur la trame viaire, de l'irrégularité de la morphologie d'ensemble et de l'organisation interne des îlots, de la diversité des hauteurs bâties, etc. Selon l'analyse des architectes, cette forme spatiale particulière aurait donné naissance à une morphologie sociale elle aussi spécifique. Elle serait alors le support matériel d'un vivre-ensemble caractéristique du quartier. Cette urbanité singulière est aujourd'hui considérée comme menacée, sous

l'effet de projets urbains qui entraînent une destruction du bâti ancien, une densification du tissu urbain et une dévitalisation sociale.

Selon « Habitons Mazagran », la destruction de l'îlot est donc symptomatique de la perte de l'identité du quartier, de la disparition des témoignages de son passé industriel et artisanal et du peu de considération des élites politiques et économiques pour l'existant. Mais le registre patrimonial n'est pas seulement invoqué pour s'opposer à toute transformation urbaine; il nourrit également une critique sociale et politique de la production urbaine contemporaine. Pour le collectif, la ville est vendue aux promoteurs par les pouvoirs publics, sans que les habitants n'aient leur mot à dire face à une production urbaine contemporaine qui ne répond qu'à des logiques marchandes définies par des objectifs quantitatifs et des critères de rentabilité. La production urbaine actuelle est enfin critiquée pour son coût environnemental. À la fois parce que l'activité constructive produit de nombreux déchets et utilise des matériaux non durables, parce que la constitution de quartiers uniquement résidentiels génèrent des déplacements pendulaires, et parce qu'une trop forte densification peut finalement concourir à l'étalement urbain (Garat 2009).

Enfin, cette disparition du patrimoine ordinaire du quartier est à mettre en perspective avec la réhabilitation récente du garage Citroën, classé Monument Historique, qui est jugée emblématique de la privatisation et de la marchandisation du patrimoine. Le Citroën, qui est situé juste à côté de l'îlot, accueille aujourd'hui des bureaux, une école de commerce privée et bientôt un magasin nouvelle génération de Leroy Merlin, après avoir été acheté par un promoteur lyonnais, puis revendu avec une belle plus-value à un investisseur allemand. Dans le même temps, les nombreux autres garages du quartier ont été détruits pour faire place à des projets immobiliers ou transformés en supermarchés par des enseignes de la grande distribution. On est donc passé d'une opposition fondée sur une critique architecturale du projet à une critique patrimoniale qui dénonce la disparition du dernier îlot emblématique de l'histoire urbaine, de la morphologie spatiale et de l'identité sociale du quartier; puis à une critique sociale, écologique et politique qui dénonce une gentrification et une financiarisation urbaine organisée par les promoteurs privés et la puissance publique dans un contexte de démocratie locale défaillante.

Il existe une contradiction apparente entre défense du patrimoine et lutte contre la gentrification. De nombreux travaux ont en effet montré comment la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine de quartiers

anciens et populaires avaient favorisé l'arrivée de populations à plus hauts revenus (Semmoud 2005), attirées par l'image de convivialité de ces quartiers villages et par une mixité sociale qu'elles contribuent pourtant à faire disparaître. Cependant, à la différence de la gentrification en centres anciens, qui s'accompagne d'une valorisation et d'une réhabilitation du patrimoine bâti, celle qui se déroule actuellement à la Guillotière se fait par la destruction et la modernisation urbaine. Le recours à la valorisation du patrimoine doit donc permettre d'éviter une table rase qui renforce la gentrification par la démolition-reconstruction. Il existe toutefois un risque que cette mise en valeur entraîne une gentrification et un changement social qui évincent les populations les plus précaires. Dans le cas de la Guillotière, il est difficile de mesurer le rôle du patrimoine dans la progression de la gentrification, tant cette dernière est un phénomène qui concerne presque la totalité de l'agglomération lyonnaise. Inscrit dans un périmètre de la politique de la Ville, le premier sous-quartier ne semble pas être caractérisé par un embourgeoisement. Cela signifierait alors que l'objectif de « valoriser le patrimoine visible et invisible sans tomber dans l'instrumentalisation touristique et la gentrification », recherché par le collectif d'habitants, a été atteint. La situation est moins évidente dans le second sous-quartier où l'évolution à la hausse des prix immobiliers, de l'offre commerciale et de l'occupation sociale du quartier sont engagées depuis au moins une vingtaine d'années.

Conclusion

En conclusion, on peut émettre l'hypothèse que les mobilisations qui luttent contre des changements urbains et un processus de gentrification ont recours aux thématiques patrimoniales et mémorielles car celles-ci constituent un rempart à la mise en œuvre d'un urbanisme présentiste³. Ce dernier correspond à la transposition du concept de *présentisme*, soit la domination d'un présent perpétuel qui absorbe les catégories du passé et du futur à travers une tyrannie de l'urgence et un règne du court-termisme (Hartog 2003), dans le domaine de l'aménagement urbain. Cet urbanisme présentiste nie le passé des lieux, dont il s'extrait selon des logiques de projet (Mallet 2020) et de production à court-terme. Il rase, rénove et transforme sans cesse les espaces urbains.

François Hartog considère également que la mémoire et le patrimoine sont devenus des instruments des politiques présentistes, et que le

3. Ces pistes de réflexion sont menées dans le cadre d'une participation au projet ANR « Urba Time ».

patrimoine devient une manière d'habiter le présent, sans articulation avec le passé et le futur. Les luttes à la Guillotière nuancent cette vision, puisque le patrimoine y est mobilisé pour s'opposer au régime présentiste de l'aménagement urbain. En ce sens, le positionnement des mobilisations ne relèverait pas de la nostalgie mais d'une réaction à l'accélération urbaine, qui prend appui sur l'épaisseur historique des lieux pour combattre une production contemporaine largement amnésique.

Références

- Anonyme, 2012, « Le quartier Moncey au milieu du gué ». *Bulletin de Sauvegarde et Embellissement de Lyon* 101 : 1-24.
- Busquet, Grégory, 2017, « Le droit à la mémoire dans la ville : Une piste pour l'émancipation urbaine? ». Dans Gulçin Erdi et Hervé Marchal (dir.), *Citoyenneté en ville : L'épreuve des inégalités spatiales et des identités* : 61-79. Tours, Presses universitaires François-Rabelais.
- Garat, Isabelle, 2009, « L'emballlement immobilier et ses effets urbains. L'exemple de Nantes ». *Noroi* 3 (212) : 23-39.
- Hartog, François, 2003, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris, Seuil.
- Luxembourg, Corinne, 2012, « Le processus de désindustrialisation : illustration des rapports de force socio-spatiaux ». Dans *Colloque Espace et rapports sociaux de domination : où en est la recherche? 20 et 21 septembre 2012*. Champs-sur-Marne, Université Est Marne-la-Vallée.
- Mallet, Sandra, 2020, « Les rythmes de la production urbaine au prisme de l'accélération sociale ». *Espacestems.net*, en ligne : www.espacestems.net/en/articles/les-rythmes-de-la-production-urbaine-au-prisme-de-lacceleration-sociale/
- Nicolas, Amélie et Thomas Zanetti, 2013, « Patrimoine et projet urbain : produire et valoriser la localité à Saint-Étienne, Nantes et Clermont-Ferrand ». *Espaces et sociétés* 152-153 : 181-185.
- Semoud, Nora, 2005, « Valorisation patrimoniale et changement social : un pléonasme? ». Dans Maria Gravari-Barbas (dir.), *Habiter le patrimoine : Enjeux, approches, vécu* : 265-280. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Verret, Michel, 1995, *Chevilles ouvrières*. Paris, Éditions de l'Atelier.
- Veschambre, Vincent et Thomas Zanetti, 2017, « Les cheminées d'usine, symboles ambivalents du passé industriel : un traitement différencié selon les contextes locaux (Trélazé, Villeurbanne, Givors, Saint-Chamond) ». Dans Céline Barrère et al. (dir.), *Mémoires et patrimoines : des revendications aux conflits* : 143-158. Paris, L'Harmattan.
- Zanetti, Thomas, 2016, « La domination spatiale et temporelle du capital : un siècle de gouvernement de l'espace et du temps à Clermont-Ferrand ». *L'Espace Politique* 30, en ligne : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/3960>
- , 2018, « Matérialité et spatialité d'une mémoire meurtrie. La reconnaissance mémorielle des maladies professionnelles des anciens verriers de Givors ». *Géographie et Cultures* 105 : 11-30.